

MISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE DU MORBIHAN

PROCES-VERBAL DU BUREAU CDA du 10 juillet 2026 – 18H00 - BAUD

Présents : Frédéric Lopez, Pierrick Guillemot, Christian Bernard, Yoann Pillet, Gilbert Le Goff, Cyrille Guerrier, Sabrina Chauvet, Sébastien Jouanno.

Absents excusés : Pascal Racouet, Benoit Bourhis, Maelig Jouanno, Mickael Dano, Yannick Tréhin.

Invité : Ewenn Anger.

APPROBATION DU PV DU 20 JUIN 2026

Le PV de la plénière du 20 juin 2026 est approuvé en séance ; parution sur le site du district football du Morbihan.

COURRIER ENTRANT

- Yves Commandoux : Pris note de sa demande d'honorariat, transmis au CD avec avis favorable ; la CDA 56 salue un investissement durable et de qualité
- JA Arzano : Pris note du courrier : Pris note de la demande avec avis favorable au titre des désignations de son arbitre ; la CDA 56 transmet néanmoins la même demande à la commission du statut pour suites à donner (statut de l'arbitrage)
- Arzal Foot : Pris note du courrier ; l'arbitre concerné sera d'abord observé sur des matchs de niveau district avant une éventuelle préparation au niveau supérieur ;
- Thierry Lorcy : Pris note de sa demande de renouvellement ; courrier transmis à la ligue ;
- Mehdy Chekkar : Pris note du courrier concernant son intention de mettre un terme à sa fonction d'arbitre ; remerciements pour les services rendus à l'arbitrage. Transmis à la CDA et à la commission du statut ;
- Enzo Gillet : Pris note du courrier concernant son intention de mettre un terme à sa fonction d'arbitre ; remerciements pour les services rendus à l'arbitrage et encouragements dans les missions confiées par son club. Transmis à la CDA et à la commission du statut.

INFORMATIONS CRA -CF. PLENIERE CRA DU 27/06/2026

Informations relayées par Sébastien Jouanno et Frédéric Lopez :

Information : Bertrand Layec quitte sa fonction de CTRA ; assurera néanmoins une mission bénévole auprès de la Commission, destinée à accompagner les arbitres Bretons qui accèdent à la fédération, pour continuité d'accompagnement (Club Fédéral Breton)

Résultats fédéraux

- 2 Candidats FFF central : C. Repesse, E. Douart
- 1 Candidats AAF3 : F. Darcel
- 1 nouveau membre CRA : Nicolas Madec (56) qui intègre la section formation
- 4 nouveaux observateurs FFF : S. Jouanno (F5), S. Gaudin (Futsal), S. Bienvenu (AAFF2), E. Le Cann (FFE3)

Calendrier CRA (été 2026)

- Section Désignations le jeudi 30 juillet à 10h (Ploufragan)
- CRA Restreinte le jeudi 30 juillet à 13h30 (Ploufragan)
- CRA Restreinte le mardi 1er septembre à 20h (Visio)
- CRA Plénière le samedi 5 septembre à 9h30 (Ploufragan)

Mise en place d'une nouvelle grille d'exigences physiques :



Cible commune de début de saison
Validation d'une grille des exigences physiques de District

- 1) Pour rappel = demande exprimée par les CDA fin 2025 pour harmonisation.
- 2) Recensement réalisé par les CTA et élaboration d'une proposition en vue d'une décision CRA/CDA

Catégorie District	22	29	35	56
District 1	60m - 30 séquences 15s/20s	60m - 30 séquences 15/20	70m - 30 séquences 17/22	60m - 30 fois 15/20
District 2	60m - 30 séquences 15s/20s	60m - 28 séquences 15/20	70m - 25 séquences 17/22	60m - 28 fois 15/20
District 3	60m - 30 séquences 15s/20s	60m - 25 séquences 15/20	70m - 20 séquences 17/22	60m - 25 fois 15/20
AA District	60m - 20 séquences 15s/20s	60m - 20 séquences 15/20	70m - 30 séquences 17/22	60m - 25 fois 15/20
JAD	60m - 30 séquences 15s/20s	60m - 30 séquences 15/20	65m - 30 séquences 15/20 + sprint 40m	60m - 28 fois 15/20
Groupe espoirs séniors	67m - 30 séquences 15s/20s	60m - 30 séquences 15/20	67m - 30 séquences 15s/20s(test R3)	60m - 30 fois 15/20
Groupe espoirs Jeunes	65m - 30 séquences 15s/20s	60m - 30 séquences 15/20	65m - 30 séquences 15/20 + sprint 40m	60m - 30 fois 15/20
Précisions	-5 séquences pour les féminines	-5 pour les féminines	-5 séquences pour les féminines	-5 pour les féminines

Catégorie District	Proposition 2026/2027
District 1	64m - 30 séquences 15s/20s
District 2	62m - 30 séquences 15s/20s
District 3	60m - 30 séquences 15s/20s
AA District	60m - 20 séquences 15s/20s
JAD	60m - 30 séquences 15s/20s
Groupe espoirs séniors	67m - 30 séquences 15s/20s
Groupe espoirs Jeunes	65m - 30 séquences 15s/20s
Précisions	-5 séquences pour les féminines

Précision : possibilité d'intégrer des tests complémentaires pour la détection de potentiels (ex : sprints, ½ Cooper sur 6min...)

Précisions apportées par le Président de CDA, en séance :

- 400 arbitres au sein du district 56, dont environ 15 % qui arbitrent peu ou pas

- Quelques réussites dans les ruptures de fonctionnement observées :
 - Anticipation des tests physiques (septembre 2025) en début de saison
 - Participation significative au stage du 11 novembre 2025 (+14 %)
- Quelques points à améliorer :
 - Coordination CDA/CTA ; nécessité de trouver un rythme de croisière au cours de la 2^{nde} saison (cf. bilan du 2/06/2026)
 - Désignation des jeunes arbitres : attente d'un meilleur présentéisme
 - Préparation ligue seniors : 4 réussites sur 8 candidats présentés
 - Investissement des arbitres féminines : réponses aux sollicitations de Sabrina Chauvet (manager), présence aux stages
- Orientations 2026/2027 :
 - Intensifier l'exigence auprès des arbitres seniors (cf. critères de classements 2026/2027 : D1 et D2)
 - Renforcer les principes d'auditions des arbitres absents, sans justificatifs
- Reprise de la saison 2026/2027 :
 - Bureau le 10/07
 - AG de reprise le 28/08 à Ste Hélène

POINT SUR LES DOSSIERS DE RENOUVELLEMENT D'ARBITRES

- Effectifs théoriques :
 - 66 dossiers complets ;
 - 49 dossiers en attente de validation par le médecin ;
 - 30 dossiers en attente de transmission vers le médecin ;
 - 7 dossiers incomplets ;
 - Soit 152 intentions de renouvellement exprimées à date ;

Le Président suggère une relance automatique des arbitres, pour favoriser un renouvellement serein et la couverture des 1ers tours de Coupe de France.

Les arbitres ayant renouvelé se doivent d'être vigilants (en coordination avec le secrétaire de leur club), pour solliciter la demande de renouvellement de licence ; sésame nécessaire pour être opérationnel.

POINT D'INFORMATIONS SUR LES REPRISES FIA/FEMININES/JEUNES/SENIORS

Informations relayées par Christian Bernard, Sabrina Chauvet, Yoan Pillet et Gilbert Le Goff

- FIA
 - Félicitations aux trois nouveaux stagiaires issus de la FIA de juillet à Ploufragan :
 - Maxime GUILLARD (GSC Moréac)
 - Nicolas JEGOUZO (US Montagnarde)
 - Jordy DUNES (Mauron)
 - Prochaine FIA à Ploufragan du mardi 25 au jeudi 27 août 2026.

- Féminines :
 - Une journée de reprise sera organisée, en partenariat avec les clubs du département disposant d'équipes féminines, le samedi précédent le 1^{er} tour de coupe de France féminine. Le district du Morbihan dispose d'une vingtaine d'arbitres féminines à ce jour.
- Jeunes :
 - Stage terrain le 26 septembre à Baud. Il est demandé aux jeunes arbitres de constituer et de transmettre leur dossier de demande de licence le plus rapidement possible afin de pouvoir honorer le 1^{er} tour de Gambardella.
- Séniors :
 - Début de saison le 23 août prochain avec le premier tour de coupe de France ;
 - mise en œuvre d'un logiciel de désignations automatiques des arbitres (championnat) à compter du début de la saison 2026/2027.

DEFINITION DES NOUVEAUX CRITERES DE CLASSEMENTS 2026/2027

Modifications des critères de classement validés par la CDA (Parution sur Arbitre Passion) :

- **Pour se maintenir en D1 ou en D2, un arbitre doit satisfaire aux obligations suivantes :**
 - Présence obligatoire aux tests physiques/théoriques de septembre ;
 - Présence obligatoire au stage du 11 novembre 2026 ;
 - Réussite au test théorique avec un minimum de 30 sur 50 en D1 et 25/50 en D2 ;
 - Réussite au test physique TAISA de sa catégorie ;
 - Avoir un minimum de 65 à sa note observation pour la D1 et 60 pour la D2.
- **Pour pouvoir accéder à la D 1 un arbitre de D2 doit satisfaire aux obligations suivantes :**
 - Présence obligatoire aux tests physiques/théoriques de septembre ;
 - Présence obligatoire au stage du 11 novembre 2026 ;
 - Réussite au test théorique avec un minimum de 30 sur 50 ;
 - Réussite au test physique TAISA de sa catégorie ;
 - Avoir un minimum de 65 à sa note observation.
- **Pour pouvoir accéder à la D 2 un arbitre de D3 doit satisfaire aux obligations suivantes :**
 - Présence obligatoire aux tests physiques/théoriques de septembre ;
 - Présence obligatoire au stage du 11 novembre 2026 ;
 - Réussite au test théorique avec un minimum de 25 sur 50 ;
 - Réussite au test physique TAISA de sa catégorie ;
 - Avoir un minimum de 65 à sa note observation.

Arbitres rétrogradés en division inférieure

- Si saison non réalisée complètement/partiellement, **pour inaptitudes médicales, nécessité de participer à un stage (septembre de la saison suivante)**, pour satisfaire aux obligations des tests théoriques et physiques ;
- A défaut, rétrogradation dans la division inférieure.
- Un arbitre « assistant spécifique » doit satisfaire aux obligations ci-après, afin de pouvoir être désigné AA (en R2 ou en R3) :
 - **Présence obligatoire aux tests physiques/théoriques de septembre ;**
 - **Présence obligatoire au stage du 11 novembre 2026 ;**
 - Réussite au test physique ; **en cas d'échec il sera mis à disposition du responsable des désignations, pour arbitrer en catégorie D3.**

Cas particuliers des arbitres de D5 et stagiaires seniors

- Un arbitre classé D5, lors de son intégration en seniors, doit satisfaire aux obligations suivantes pour prétendre à un classement D2 :
 - **Présence obligatoire aux tests physiques/théoriques de septembre ;**
 - **Présence obligatoire au stage du 11 novembre 2026 ;**
 - Présence à un stage jeunes dans la saison ;
 - Réussite au test théorique avec un minimum de **25** sur 50
 - Réussite au test physique TAISA (D2).
 - Satisfaire à son examen terrain D3.
- **Pour être arbitre stagiaire : 4 conditions**
 - Être reçu à l'examen d'arbitre de district.
 - Avoir suivi la 1/2 journée de formation obligatoire qui suit l'examen (module 7)
 - Avoir été observé sur le terrain accompagné d'un observateur ; être apte pour valider l'examen pratique.
 - Être présent au module 8 pour la remise du diplôme.

PS. Les arbitres / joueurs resteront à la disposition de la C.D.A et ne pourront pas se porter indisponibles tant qu'ils n'auront pas satisfait au 3 premières conditions)

POINT SUR L'ARBITRE PASSION

- Le CTA, Ewen Anger, est intervenu afin de présenter, à la CDA, l'avancée de la rédaction du futur « Arbitre passion » ;
- Pré bouclage entendu pour le 23/07/2026 ; transmission à l'issue au Président de CDA, pour signature du BAT et transmission à l'imprimeur.

DATES A RETENIR

- Bureau CDA : 20 août 2026, à 18h00, au district de football du Morbihan ;

- AG de rentrée sportive 2026/2027, le 28 août 2026 à 19h00 (Ste Hélène) ;
- Réunion des observateurs le 30 août 2026, à 08h30 (District football du Morbihan)

LE SECRETAIRE DE LA CDA,

Pierrick GUILLEMOT

LE VICE-PRESIDENT DELEGUE
DE LA CDA,

Christian BERNARD

LE PRESIDENT DE LA CDA

Frédéric LOPEZ